



Syndicat C.G.T des personnels techniques et administratifs du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

Capitaine Yannick VERNIER
Bureau Hygiène et Sécurité

Lyon le 25 avril 2006

Capitaine,

Lors de votre visite de ce matin, à l'occasion du recensement des conditions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, préalable à l'instauration du DUE, vous avez pu constater par vous-même le problème récurrent de la chaleur dans les bureaux, ainsi que l'éblouissement causé par les stores intérieurs blancs.

Vous avez remarqué que la totalité du personnel se plaint des conditions de travail estivales car le SDIS n'a RIEN FAIT depuis la canicule de 2003. Ce n'est pas faute d'avoir fait de nombreuses interventions, par courrier auprès du Président MERCIER, du Colonel DELAIGUE, du docteur RENAUD, du Président MANSOT.

J'ai demandé par deux fois que ce sujet soit mis à l'ordre du jour du comité d'hygiène et de sécurité, mais à chaque fois ce problème n'a jamais eu de suite positive car tout le monde, que ce soit la direction ou les élus qui nous dirigent, prennent par le **mépris** (quand ils daignent répondre aux courriers envoyés par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception ! ! ! !), toutes les doléances venant d'un représentant du personnel PATS.

Le colonel DELAIGUE a bien dit lors de la réunion du 11 juin 2004 qu'il « étudiait le problème de près », pour reprendre ses propos (cf PV du CHS), j'attends encore le résultat de son étude.....

J'espère de tout cœur que le groupement Hygiène et Sécurité pourra faire avancer ce dossier, car les conditions déplorables dans lesquelles nous travaillons pendant 4 mois sont inadmissibles au sein d'un établissement public tel que le nôtre.

Je vous prie d'agréer, capitaine, mes sincères salutations.

Pièces jointes :

- dossier CHS 2-10-2003
- dossier CHS 11-06-2004
- dossier « rafraîchissement des locaux »

Jacques GUILLON

Représentant du personnel CGT au CHS